

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Compte rendu de la réunion du 4 mai 2010

Étaient présents :

Des enquêteurs de Lorraine, Basse Normandie, Ile de France, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Paca.
la CGT, la CFDT, Sud, CGT-FO

Pour la direction de l'Insee : La secrétaire générale, le chef de la CAEMC.

Une déclaration a été faite en début de réunion sur le **contexte social tendu au sein du ministère et à l'Insee** : en effet, un boycott généralisé des réunion entre syndicats et direction a été annoncé, au vu de l'ensemble des revendications qui n'ont pas été satisfaites.

Nous réitérons cette analyse de la situation auprès de la direction de l'Insee, et nous déclarons venir à cette réunion enquêteurs car le dossier est un des rares réellement pris en charge par la direction, et car des points à traiter sont urgents.

La direction a annoncé à la fin de la réunion l'**augmentation du barème de 1,2%**, correspondant à l'engagement de 2008 suite au mouvement des enquêtrices prix. Il sera mis en œuvre sur le travail d'avril.

Versement du salaire fin de l'année 2010

La direction avait annoncé rencontrer des problèmes de calendrier : le salaire de novembre, mis en paiement fin décembre, n'aurait pris en compte le travail que jusqu'au début du mois de novembre, donc à peine 15 jours de travail

La direction annonce son plan pour payer sur travail « non constaté » :

- Un questionnaire va être adressé aux Dem, qui répondront sur la prévision des travaux entre le 26 octobre et le 27 novembre et leur affectation par enquêteur.
- Il s'agira d'avoir une estimation la plus proche possible des enquêtes à faire.
- Un outil excel va être réalisé par la DG cet été, puis testé par 2 ou 3 DR en septembre.

La direction émet une seule réserve : il faut que la RGF donne son aval.

Nous répondons être satisfaits du projet, mais rester vigilants sur le fait qu'il soit bien appliqué : il serait insupportable que les enquêtrices et enquêteurs n'aient pas une paie correcte en fin d'année pour une cause technique.

Bilan PSOP

La direction annonce un bilan plutôt positif sur le passage sauf à Mayotte. Peu d'appels téléphoniques à la cellule nationale ont été finalement enregistrés, concernant principalement des problèmes de chômage ou de compréhension des calculs.

Nous signalons néanmoins une information d'un enquêteur selon laquelle ce dernier aurait vu son dernier trimestre de l'année 2009 non validé pour cause de manque de la feuille de salaire. Le dossier est en cours d'instruction.

Rappelons que chaque enquêtrice et enquêteur doit vérifier son dossier auprès de sa CRAM (ou tout autre interlocuteur). S'il y a un problème, le faire remonter au SAR de la DR, puis à la DG si l'intervention de la DR ne débloque pas le problème !

Nous demandons également une procédure normalisée afin que les enquêtrices et enquêteurs nouvellement embauchés puissent avoir une avance, et ne pas avoir 2 mois sans salaire alors qu'ils ont déjà commencé à travailler.

La direction répond qu'il lui est interdit de verser des acomptes. Chaque cas sera donc traité à part, sans procédure normalisée, mais en lien avec un seul site paie qui traitera manuellement le cas des nouveaux.

Nous demandons une note écrite afin que cette procédure soit signalée à toutes les Dem et tous les SAR.

Nous demandons à nouveau une information sur les **cotisations sociales** : elles ne figurent plus sur les feuilles de paie. Puisque la direction déclare ne pas pouvoir le faire de manière individuelle (elle n'a plus la main sur l'émission des feuilles de paie), nous demandons la publication d'une note résumant l'ensemble des situations possibles (cas particulier de l'Alsace-Moselle, de différenciation selon les cumuls d'emplois, sur l'Ircantec la question du plancher...).

Nous demandons également que les cotisations du 1% Contribution sociale et Ircantec soient régularisées au plus vite, ou qu'une information soit faite rapidement, afin qu'un rattrapage en fin d'année ne soit pas trop douloureux.

Mise en place de groupes de travail

Groupe EEC

Nous rappelons l'engagement de la direction sur le fait d'associer les enquêteurs au travail de rénovation de l'EEC. En fait, un seul groupe a été prévu : nous considérons qu'il ne s'agit pas là d'un travail sérieux, compte tenu du raté de départ (travail avec le sociologue fait trop rapidement, et sans travail collégial avec les enquêteurs). Nous demandons un GT pérenne.

Groupe nouvel ordinateur pour Capi

Ce groupe a été annulé : en effet, la direction annonce ne plus avoir de moyens pour lancer de nouveaux achats d'ordinateurs ultra-portables.

La direction considère donc ce travail comme non avenue.

Nous rappelons néanmoins que plusieurs points de ce GT devaient être pris en compte, en dehors du changement des portables. En effet, ne serait-ce que pour la mise en place du marché pour le renouvellement des portables il y a besoin de concertation avec les enquêteurs.

Rappelons que l'achat précipité de 250 ordinateurs pour Piaac s'est soldée par des portables trop lourds : c'est inadmissible !

De plus, le GT devait examiner certaines demandes (liens internet pages jaunes, mappy etc.), une trousse spéciale, la carte de sécurité ce qui n'a pas été fait.

Nous demandons donc que ces points soient traités lors d'un GT avec les enquêteurs, ou lors d'un Comité Technique Paritaire.

GT sur la rémunération, état des lieux ancienneté-salaire-déplacements (concernant le statut enquêteurs)

Nous demandons que la procédure de « recrutement » des enquêteurs et agents sur ce groupe de travail soit transparente, comme le sont les groupes de travail. Nous rappelons le désaccord sur la mesure d'une journée de travail sur les prix, qui avait été faite sans concertation il y a plusieurs années : nous ne souhaitons pas que cela se répète.

Les DR concernées : pour les enquêteurs (IdF, Languedoc, Auvergne) pour les Dem (Nord Pas de Calais, Rhône Alpes, Bretagne). Les enquêteurs qui ont été contactés par la direction : n'hésitez pas à contacter vos délégués de réseau ou les OS !!

Partenariats Insee : paiement des enquêteurs par le partenaire

La direction avait annoncé en 2009 cette solution pour palier à la baisse de charge des enquêteurs. En effet, l'Insee a moins de moyens pour réaliser des enquêtes, mais des partenaires peuvent en avoir pour des enquêtes qui ne peuvent être traitées par d'autres instituts.

Nous avons donné notre approbation sur le projet, avec toutefois examen des conditions pour les enquêteurs.

Le premier projet est déjà bien avancé : il s'agit d'Erfi avec l'Ined, prévu pour fin 2011.

Il s'agit de la 3^{ème} vague, dont les 2 premières avaient été réalisées par l'Insee, en partenariat avec l'Ined.

La direction présente l'état du projet :

- L'Insee recruterait les enquêteurs (en privilégiant celles et ceux qui ont déjà réalisé Erfi). 400 à 450 enquêteurs devraient être concernés pour 8 000 FA ;
- L'Insee communiquerait la liste des enquêteurs recrutés ;
- L'Ined rédigerait les contrats via une société de portage salarial (une liste des documents à fournir sera donnée aux enquêteurs) ;
- Il s'agira d'un contrat de droit privé, payé à la pige avec le barème Insee. Les cotisations sociales seront un peu plus importantes (+4 points environ) mais il y aura un supplément de 10% pour les congés payés, et une prime de précarité de 4%.

N'ayant pu étudier ce dossier qui nous a été présenté par oral, nous ne faisons que quelques remarques, en demandant qu'un dossier écrit nous soit communiqué pour étude, rapidement.

- la négociation de l'Ined avec cette société de portage se faisant cet été nous estimons que le sujet est urgent
- Nous mentionnons que fin 2011 les enquêteurs devraient être mensualisés : personne ne doit être pénalisé par cette conjonction d'événements ;
- le coût des sociétés de portages est extravagant par rapport à la masse salariale totale, et nous déplorons que cette somme ne puisse mieux être employée.
- Qui est responsable et qui est le contact en cas d'accident du travail ?

- Comment vont être prise en compte les cotisations chômage (notamment pour les enquêteurs qui n'auraient que des cotisations du public).

Ce sujet est donc encore à étudier très précisément !

Budget de l'Insee

Un point est présenté à notre demande sur les problèmes de budget actuellement rencontrés par l'Insee. Les remboursements de frais de déplacement sont actuellement bloqués à cause de dysfonctionnements de la nouvelle application mise en œuvre.

Autres conséquences : des fournisseurs de l'Insee n'ont pu encore être payés, y compris la Poste. A d'autres endroits, des timbres en francs ont été utilisés...

Sur les envois en courriers lents : étonnement de la direction qui précise qu'elle n'a pas donné de consigne concernant l'envoi en Ecopli des avis ou relances d'enquêtes : c'est aux DR de prendre cette décision en fonction de leur budget.

Nous demandons qu'un bilan soit rapidement tiré concernant les conséquences sur les taux de réussite des enquêtes, afin d'avoir éventuellement des consignes négatives sur l'emploi systématique en Ecopli.

Rémunération de l'enquête SRCV

Nous notons une baisse de rémunération par rapport à l'année dernière, à laquelle se rajoute le fait que le module secondaire n'est pas systématique. Au bout du compte, des questions ont été enlevées des questionnaires individuels (et déplacées dans ce module) mais d'autres questions rajoutées.

Nous demandons donc une réévaluation normale du tarif de l'enquête de l'année passée, au vu de l'augmentation générale du barème.

La direction va expertiser le sujet.

Par ailleurs les cadeaux pour les ménages ont été supprimés (l'application Chorus qui permet de débloquer l'argent ne marchait pas). Mais les ménages qui ont déjà été interrogés attendent leur cadeau et cela rend difficile le questionnement.

Nous demandons des efforts (déjà faits dans certaines DR) pour récupérer des cadeaux restants d'autres enquêtes.

Enquête pilote sur Piaac

Nous signalons les nombreux bogues de l'application. Tout d'abord elle nécessite un ordinateur à part, le déclenchement d'un « ordinateur Capi virtuel », avec une procédure très rigide conduisant à des bogues, voire à des non-récupérations d'enquêtes.

La direction déclare qu'un « nouveau patch » sera bientôt envoyé (mais combien d'enquêtes restera-t-il à faire ?).

De plus les enquêteurs sont obligés de trouver un téléphone France Télécom pour faire l'envoi. Ce n'est pas toujours possible, même en mairie...

Nous demandons :

-que les bogues soient bien pris en compte en tant que tels, et non pas signalés comme des erreurs des enquêteurs.

La direction répond OK pour cette question.

-qu'une prime de difficulté soit attribuée compte tenu du temps pris avec l'application défectueuse, la longueur de l'enquête, et les contraintes supplémentaires.

La direction répond que cette prime est déjà attribuée, et qu'elle n'a pas beaucoup de latitude compte tenu du fait que cette enquête est européenne et que chaque institut national veut apporter ses contraintes.

Qualité des échantillons

Nous remarquons que les échantillon tirés dans des fichiers administratifs (TH, impôts, CAF, Poste....) de plus en plus souvent mis en place, posent problème : pas de description du logement (y compris lorsqu'on est en présence d'une grande barre !).

Cela provoque des déchets.

De plus, des ménages ont pu être réinterrogés, à seulement quelques semaines de distance, pour des enquêtes lourdes...

Nous demandons donc à l'Insee une expertise sur la qualité de ces échantillons.

La direction répond OK.

Prix

La direction s'était engagée à répondre concernant le paiement de l'abonnement France Télécom pour les enquêtrices et enquêteurs qui font des prix et pour lesquels France Télécom est encore obligatoire.

La secrétaire générale répond qu'elle laissera le directeur général répondre le lendemain (5 mai) lors de la rencontre syndicats direction.

Cette réponse ne nous a pas été donnée compte tenu du caractère complètement fermé de la courte discussion qui a eu lieu le 5 mai.

Nous demandons où en est la collecte d'informations concernant les ordres de recherche

La direction répond qu'elle est en cours.

Nous demandons à nouveau que l'ensemble des acteurs des prix travaille réellement en réseau, avec prise en compte du travail des bureaux et des enquêtrices dans l'établissement de consignes réalistes (question des remplacements en particulier).

Ircantec

La direction a eu une réponse de l'Ircantec à sa lettre (cotisation Ircantec sur les indemnités chômage). Il est impossible que l'Insee cotise directement si l'Insee paie le chômage. L'adhésion à l'Unedic est indispensable.

Un commissaire du gouvernement est actuellement mandaté par d'autres administrations sur ce dossier.

Nous demandons donc à la direction de l'Insee de saisir ce commissaire et de s'associer à ces administrations.

Nous redemandons également qu'une possibilité de rachat à minimum soit examinée pour les enquêteurs.

Demande de fonds de secours

Nous avons déjà formulé cette demande pour les enquêtrices et enquêteurs qui sont obligés de s'arrêter de travailler pour cause de maladie, et pour lesquels les indemnités journalières versées par la Sécurité Sociale sont minimales (de l'ordre de 400€ par mois pour un salaire de plus de 1 200 € par exemple).

La direction répond que l'Action Sociale ne peut prendre cela en charge, mais la question sera relayée au CNAS (conseil national de l'action sociale) du ministère.

La question d'une adhésion collective à une assurance pour les enquêteurs est évoquée, mais paraît difficile à mettre en œuvre dans un délai court (avec le statut qui devrait venir d'ici un an environ).

Nous proposons d'étudier la possibilité de « provisions » sur la masse salariale non utilisée l'année n-1. La direction répond qu'elle va étudier, même si elle est sceptique.

Pôle Emploi

Nous redemandons à l'Insee des informations statistiques sur le nombre d'enquêteurs qui sont inscrits au chômage, sur ceux qui sont indemnisés, et sur les conséquences des changements de gestion sur la durée et le montant des indemnités.

Dom

Nous redemandons qu'un point de présentation soit fait sur la mise à niveau de la rémunération des enquêteurs des DOM, ainsi que sur les remboursements de frais.

Sur les prix, la direction dresse un bilan positif du passage à la tablette portable : la tablette permettrait de gagner du temps. De même sur le passage au site unique (Martinique) où toutes les formations ont pu se dérouler normalement.

Points divers

Dans une région les **frais de remboursement des visites médicales** n'ont pas été de 0,35€ mais 0,25€ : nous demandons le rétablissement. La direction répond par l'affirmative.

Des **dysfonctionnements** sur Remote access ont été constatés à cause de travaux sur la fibre optique, le numéro vert doit donc être utilisé. Des problèmes sur Business Everywhere ont été constatés avec Free en Paca. Nous demandons que le fait d'avoir France Télécom ne soit pas un critère d'attribution des enquêtes par l'Insee !

Calendrier

GT enquêteurs : 26 mai, 22 juin, 6 juillet, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre ;

28 mai : conférence téléphonique;

Commission statut 21 juin à Paris avec si possible visio-conférence ;

Assises nationales enquêteurs : 13 septembre ?

A Paris, le 12 mai 2010